Développer des partenariats de recherche... Complicité — Actions — Savoir



Rapport annuel 2005-2006

Table des matières

| Pages |
|--|
| Mot du président et du directeur du CNRIS3 |
| Organisation5 |
| Conseil d'administration Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique |
| Participation aux activités des associations de recherche7 |
| Programmation de soutien financier à la recherche du CNRIS8 |
| Programmation du développement d'infrastructure d'équipes auprès d'organismes subventionnaires reconnus |
| Soutien au développement d'une deuxième chaire de recherche |
| Comité éthique de la recherche conjoint9 Mandat Mission |
| Programme de bourses d'études CNRIS |
| Programme de bourse de recherche postdoctorale12 |
| Prix de reconnaissance Maurice-Harvey12 |
| Système de reconnaissance chez les établissements membres13 |
| Activité de financement13 |
| Recherche commanditée13 |
| Bilan financier15 |

Mot du président et du directeur du CNRIS

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2005-2006 sur les activités du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS). L'objectif de ce rapport est de fournir un aperçu de notre organisation et de souligner certaines réalisations importantes accomplies en 2005-2006.

L'état de la santé de la recherche, malgré sa relative jeunesse, se porte plutôt bien dans la plupart des secteurs de recherche concernant les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Certains secteurs, comme l'intervention auprès des enfants, se portent très bien, tant par le nombre de subventions reçues en 2005-2006 que par le nombre de chercheurs québécois qui œuvrent dans ce domaine.

Par contre, certains autres secteurs méritent un soutien accru. Pour n'en citer que deux, mentionnons celui de la domotique qui favorise, entre autres, l'autonomie, le maintien des habitudes de vie ou encore la recherche sur les pratiques novatrices en déficience intellectuelle ou dans le secteur des troubles envahissants du développement.

Ce qui nous réjouit particulièrement, c'est la vivacité manifestée dans les universités québécoises envers notre mission. Bien sûr, les professeurs universitaires sont toujours aussi actifs en recherche, mais nous constatons aussi que de plus en plus de jeunes chercheurs s'intéressent à notre domaine d'intervention. Le nombre de postulants à nos bourses de postdoctorat, doctorat et de maîtrise va croissant d'année en année.

Nous sommes particulièrement heureux de l'implication du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui a su développer une action concertée avec ses partenaires afin de soutenir financièrement la recherche en déficience intellectuelle pour les prochaines années. Un montant de 1 513 000 M\$ permettra au secteur de la déficience intellectuelle d'obtenir une plus juste part des subsides publics de recherche.

Au cours de la prochaine année, le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale et ses partenaires entendent poursuivre leurs efforts dans la mise en place des mécanismes pour soutenir l'émergence de nouveaux projets de recherche ou la diffusion des résultats de recherches. Les différentes mesures qui découleront de ces travaux permettront une amélioration de l'accessibilité, de la continuité et de l'intégration de la recherche aux pratiques en déficience intellectuelle ou dans le secteur des troubles envahissants du développement. Ces travaux, qui se situeront en continuité avec ceux amorcés cette année, devront tenir compte des nouveaux enjeux auxquels le réseau sera convié, notamment ceux à propos des standards de pratique.

Parmi les défis qui ont été posés en 2005-2006, mentionnons la mise en place d'une Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique, la participation active au développement d'une deuxième chaire de recherche portant sur les technologies de soutien à l'autodétermination des personnes



présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, l'actualisation de nouveaux programmes de soutien à la recherche, tel le programme de bourse postdoctorale, la mise sur pied du comité éthique de la recherche conjoint / CRDI-TED. Aussi, avons-nous assuré le suivi du projet commandité portant sur les effets des programmes d'intervention pour enfants de la naissance à 7 ans présentant un retard global de développement recevant des services d'un CRDI. De plus, notre contribution à divers organismes ou événements a été remarquable. Mentionnons, notamment, notre participation active à la programmation et au financement du Sommet international pour une alliance en faveur de l'inclusion sociale, qui s'est tenue à Montréal en mai 2006, ainsi que notre contribution aux travaux de l'AIRHM-Québec.

En terminant, nous désirons souligner tout particulièrement l'excellente collaboration des membres du conseil d'administration, de la Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique ainsi que des organisateurs du tournoi de golf 2005 dans la région du Bas St-Laurent. Leur travail a permis l'atteinte des objectifs fixés. De plus, grâce à leur précieux apport tout au long de nos travaux, notre organisation s'est avantageusement positionnée sur l'échiquier de la recherche nationale et internationale.



Organisation

Le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) a pour objectif de mettre en valeur l'interdépendance entre des chercheurs universitaires et les établissements aussi bien que celle entre les établissements pour favoriser le partage d'expertises, la circulation des connaissances et l'innovation professionnelle.

Durant l'année 2005-2006, le CNRIS a pu compter sur les 20 établissements membres. Du côté universitaire, plus de 26 chercheurs et près de 18 étudiants de 2^e ou de 3^e cycle ont adhéré à notre mission. Ces chiffres montrent la vitalité de notre organisme et l'intérêt que lui portent les chercheurs universitaires.

Le CNRIS soutient l'émergence de recherches qui incitent ou amènent d'autres secteurs (sectoriel, intersectoriel et communautaire) à s'investir dans le développement, l'adaptation et l'amélioration des services auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Il prend appui sur son assemblée générale, son conseil d'administration et sa Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'instance décisionnelle du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale. Sont soumises à l'approbation du conseil d'administration les décisions émanant des divers comités consultatifs et du comité exécutif. Pour ce faire, le conseil d'administration exerce les droits et pouvoirs que lui confèrent la loi et les règlements généraux de la corporation. Le conseil d'administration exerce ses pouvoirs par voie de résolution.

Le conseil d'administration peut également adopter toute politique, procédure, règle, directive et protocole qu'il juge nécessaire ou utile au bon fonctionnement de la corporation. En cas de contradiction, les règlements priment sur les politiques, procédures, règles, directives ou autres adoptés par le conseil.

Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Catégorie de l'est :

M. Denis Desrosiers. CRDI du Bas St-Laurent

M. Renaud Cloutier, CRDI de Québec, trésorier

M. Jean Voyer, CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Catégorie de l'ouest :

M. Lucien Labbé, Centre du Florès

M. Claude Belley, CRDI Normand-Laramée

M. Thierry Boyer, Pavillon du Parc

Catégorie de l'île de Montréal :

M^{me} Céline Mercier, Centre de réadaptation Lisette-Dupras

M. Claude Campeau, Services de réadaptation L'Intégrale



Membres d'office

M^{me} Lucie Émond, AIS (région de Québec)

M. François Poulin, Fédération des mouvements Personne d'Abord du Québec

Membres chercheurs

M. Jacques Duchesne, UQAM

M. Yves Lachapelle, UQTR

M. Paul Maurice, UQAM

Représentant de la Table des directeurs généraux de la FQCRDI

M. Pierre Cloutier, directeur général de la FQCRDI

Monsieur Daniel Boisvert, directeur, assiste le conseil dans ses travaux.

Officiers composants le comité exécutif :

- Monsieur Claude Belley, président
- Monsieur Jean Voyer, vice-président
- Monsieur Jacques Duchesne, secrétaire
- Monsieur Renaud Cloutier, trésorier

Durant l'année 2005-2006, le conseil d'administration et le comité exécutif ont tenu 8 rencontres au cours desquelles certains dossiers majeurs ont été examinés et certaines décisions importantes ont été prises. Parmi ces items les plus importants, mentionnons :

- Les démarches d'accréditation du CNRIS auprès du Ministère de l'Éducation du Québec:
- La commandite de recherche portant sur « Les effets des programmes d'intervention pour enfants de la naissance à 7 ans, présentant un retard global de développement, inscrits aux services d'un Centre de Réadaptation en déficience intellectuelle;
- La participation au développement d'une chaire de recherche privée sur les technologies de soutien à l'autodétermination des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement;
- Le développement d'un programme de bourse postdoctorale;
- Le soutien à la diffusion du livre portant sur la désinstitutionalisation des services de l'hôpital Saint-Julien;
- La participation au Sommet International pour l'inclusion sociale de Montréal:
- L'établissement d'un système de reconnaissance des Centres membres du CNRIS:
- Le développement d'un prix de reconnaissance Maurice-Harvey;
- La modification de son règlement de régie interne et de son document d'orientation et organisation de la vie scientifique du CNRIS;
- La mise sur pied de la Commission de développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique pour l'année 2005-2007;
- L'adoption d'une politique relative à l'évaluation des demandes d'aide financière dans le cadre de bourses d'étude et de soutien à la recherche;
- La constitution de comités d'évaluation de candidature:
- La mise sur pied du comité d'éthique de la recherche conjoint;
- La préparation et le soutien au congrès de l'AIRHM à l'été 2006;
- La réalisation d'une recension des subventions de recherche pour les années 2003,2004 et 2005;



- Le développement d'un programme de soutien au développement et à la diffusion des pratiques d'intervention en émergence;
- Le développement d'un programme de bourse de stage de recherche de 3^e cycle;
- La mise sur pied d'un programme de bourses pour diffusion des résultats dans le cadre d'un mémoire de 2^e cycle ou d'une thèse de doctorat.

Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique

En bref...

Le conseil d'administration du CNRIS approuvait, lors de la réunion tenue le 7 avril 2006, la décision de regrouper le comité de la valorisation de la recherche et du transfert de l'expertise et le comité de l'évaluation des programmes scientifiques. Cette fusion donne naissance à la Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique.

Pour accomplir son mandat, le comité propose au conseil d'administration :

- Des stratégies pour le développement d'un environnement de recherche favorisant les échanges établissement / chercheurs;
- Des programmes de soutien et les modalités de programmation et de soutien à la recherche et à la diffusion de l'expertise;
- Des modalités d'évaluation des programmes scientifiques en cours;
- La Commission peut étudier toute question demandée par le conseil d'administration.

MANDAT

- D'évaluer les programmes de soutien à la recherche du CNRIS;
- De recommander au conseil d'administration tout nouveau projet de programme.

La Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique est composée des membres suivants :

Daniel Boisvert, directeur et président de la Commission
Claude Campeau, représentant désigné par et parmi les membres du CA
Germain Couture, personne œuvrant à la recherche dans un établissement
Renée Proulx, personne œuvrant à la recherche dans un établissement
Claude Dugas, chercheur universitaire
Hubert Gascon, chercheur universitaire
Colette Jourdan, chercheure universitaire
Yves Lachapelle, chercheur universitaire
Yves Lachapelle, chercheur universitaire
Virginie Cobigo, représentante étudiante du 3^e cycle
Monique Nadeau, personne cooptée

Le conseil d'administration nomme les membres de la Commission, dont le mandat est de deux ans.



Les travaux de la Commission ont permis d'élaborer un nouveau programme de bourse postdoctorale, un mécanisme d'aide aux étudiants en stages de recherche de troisième cycle, un programme de reconnaissance à des initiatives de développement dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle ainsi qu'un programme de soutien à la participation des étudiants de 3^e cycle au Congrès de l'AAMR-Québec.

Participation aux activités des associations de recherche

Rayonner de manière active à la vie scientifique et favoriser la visibilité du CNRIS auprès de la population en générale, est un des objectifs inscrits dans le plan d'action du CNRIS 2006-2007.

Le Sommet international pour une alliance en faveur de l'inclusion sociale de l'AAMR a reçu une aide financière du CNRIS de l'ordre de 20 000 \$.

De plus, le conseil d'administration du CNRIS, en accord avec l'AAMR-Québec, a convenu d'offrir à des étudiants et étudiantes de 3^e cycle universitaire, une inscription au Sommet international pour une alliance en faveur de l'inclusion sociale, en mettant de l'avant un concours d'affiche.

Ce mode de présentation est particulièrement important car, en plus de favoriser la communication entre les congressistes, il permet à de jeunes chercheurs et chercheures de débuter leur carrière sur la scène internationale.

Voici le nom des six étudiantes inscrites au doctorat qui ont soumis une affiche pour l'événement. Il s'agit de **Annie Clermont**, étudiante à l'Université du Québec à Montréal au département de psychologie, **Marie-Liza Chagnon**, **Francine Julien Gauthier**, **Sylvie Morin** et **Véronique Treillet**, toutes étudiantes à l'Université du Québec à Trois-Rivières au département de psychologie et d'éducation et **Isabelle Gaudet**, étudiante du centre de pédopsychiatrie du Centre hospitalier universitaire de Québec.

Programmation de soutien financier à la recherche du CNRIS

En accord avec la mission de notre partenariat, la politique scientifique du CNRIS privilégie les actions structurantes, tant aux plans de l'organisation et de la planification qu'à celui de l'infrastructure.

Cette politique est synonyme de regroupement des forces vives, de planification à long terme, de continuité scientifique et de valorisation des produits de la recherche. La plus importante action structurante privilégiée par la présente politique a trait à la planification des activités par des programmes de recherche.

Les activités et les programmes de soutien financier visent, en amont, particulièrement l'aide aux initiatives de recherche et des groupes de recherche en fonction des programmes existants et reconnus, et en aval, la transformation des résultats de recherche en « produits » d'intervention et au transfert de l'expertise (programmes, enseignement, formation, etc.).



Programme de développement d'infrastructure d'équipes auprès d'organismes subventionnaires reconnus

Le CNRIS appui présentement deux équipes de recherche. Une <u>première équipe</u> de recherche sur l'innovation et le soutien transdisciplinaire (ÉRIST) composée de **Pauline Beaupré**, **Renaud Cloutier**, **Germain Couture**, **Carmen Dionne**, **Hubert Gascon**, **Pierre Morin**, **Geneviève Pépin**, **Sarto Roy**, **Sylvie Tétreault** et **Jean Voyer**, a reçu du CNRIS une subvention de 20 000 \$. Les premiers travaux de l'équipe ont conduit à l'identification de leur thématique : Pratiques novatrices et soutien aux enfants présentant un retard global de développement et à leur entourage.

La <u>deuxième équipe</u>, **dirigée par madame Céline Mercier**, s'intéresse particulièrement à la « Déficience intellectuelle et intersectorialité ».

Programme de soutien au développement de nouveaux partenariats en recherche-intervention

L'équipe, composée de messieurs Yves Boisvert, Normand Boucher, Bernard Deschênes, Patrick Fougeyrollas, Paul Maurice et Charles Paré, s'est vue octroyer le montant maximal, soit 7 500 \$, pour « L'étude descriptive des situations de handicap des usagers de CRDI en relation avec le modèle conceptuel du Processus de production du handicap » dans le cadre du programme de soutien au développement de nouveaux partenariats en recherche-intervention.

Il s'agit d'un nouveau partenariat de recherche qui associe un partenaire du secteur de la déficience intellectuelle et un autre du secteur de la déficience physique avec l'appui de chercheurs universitaires. Ce partenariat, qui en est à sa première demande de subvention, comporte une composante multidisciplinaire regroupant des chercheurs en psychoéducation, en anthropologie et en psychologie.

La subvention obtenue permettra de produire un devis de recherche qui pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès d'un organisme subventionnaire reconnu.

Soutien au développement d'une deuxième chaire de recherche

Le CNRIS a participé activement la démarche en vue de l'obtention d'une deuxième chaire de recherche. Le projet de Chaire sur les technologies de soutien à l'autodétermination des personnes présentant une DI ou un TED a reçu l'appui de la Section psychologie en éducation, qui accueillerait son titulaire pressenti. Ce projet a aussi reçu l'appui du Département de psychologie et est favorablement accueilli par toutes les instances supérieures de l'Université.



Comité éthique de la recherche conjoint

Le 2 décembre 2005, les directeurs généraux des CRDI convenaient d'une structure pour le futur comité éthique de la recherche conjoint (CÉRC). À la suite de démarches auprès de trois établissements, le CÉRC est maintenant sous la responsabilité de trois CRDI, soit le CR Pavillon du Parc, CR Lisette-Dupras ainsi que le CSDI MCQ.

Il faut se rappeler que depuis 1998, les CRDI ont l'obligation de se doter d'un CÉR. Cependant, en vertu de l'article 181 (CSSS), les autres CRDI pourront convenir d'une entente de délégation et d'endossement avec ces trois établissements afin que les projets de recherche impliquant des sujets humains qui leurs sont soumis, soient évalués par le CÉRC. Le bureau du CÉRC sera situé dans les locaux du CNRIS à qui est confiée la gestion.

Mandat

Le CÉCR a pour principal mandat d'évaluer l'ensemble des projets de recherche impliquant des sujets humains sur les plans éthique et scientifique se déroulant dans l'un ou l'autre des établissements.

Mission

Sa mission vise à s'assurer du respect des principes éthiques en recherche, tels que :

- Le consentement éclairé:
- Minimiser les inconvénients et accroître les avantages pour les sujets participants aux projets;
- Le respect de la dignité humaine, des personnes vulnérables, de la justice, de la vie privée des gens et des renseignements personnels.

De plus, le CÉRC devra obtenir la désignation du MSSS, en vertu de l'article 21 du C.C.Q., afin de procéder à l'évaluation des projets de recherche impliquant des sujets mineurs ou majeurs inaptes. Au cours de l'hiver 2006, le CÉRC sera officiellement formé et les règles de fonctionnement ainsi qu'un cadre réglementaire en matière de recherche seront adoptés par les conseils d'administration des établissements.

Aussi, dès la mise sur pied du CÉRC, les chercheurs seront informés des procédures à suivre pour obtenir le certificat éthique du CÉRC pour leurs projets qui impliqueront l'un des CRDI.

Pour l'année 2006, le CNRIS assume la totalité des dépenses de fonctionnement, soit une somme de 62 053 17 \$.

Programme de bourses d'études CNRIS

Le programme de bourses d'études vise à favoriser le développement des connaissances dans les domaines de l'intervention touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou leurs proches.



Récipiendaire de la bourse Bengt-Nirje

Marie-France Giard, inscrite au doctorat en psychologie, profil professionnel à l'Université du Québec à Montréal, est récipiendaire de la bourse Bengt-Nirje pour l'année 2005-2006 et s'est vue remettre un chèque au montant de 7 000 \$.

Son projet porte sur une enquête effectuée dans les CRDI du Québec sur le consentement à la recherche chez les personnes présentant une déficience intellectuelle. Pour la cueillette des données, Marie-France mènera une enquête auprès d'un grand nombre de CRDI du Québec.

Ce projet de recherche est directement lié à la préoccupation d'une participation active des personnes qui présente une déficience intellectuelle dans le processus de consentement à la recherche. Plus précisément, les

données recueillies ainsi qu'une revue complète de la littérature permettront de fournir des recommandations qui seront bénéfiques aux professionnels ainsi qu'aux personnes ayant une déficience intellectuelle en favorisant leur participation lors du processus de consentement.

.....

Récipiendaires de la bourse « milieu de pratique» de 2^e cycle

Sophie Chagnon, inscrite à la maîtrise en sciences de l'Éducation de l'Université du Québec à Rimouski, a reçu un chèque au montant de 4 000 \$ dans le cadre du programme de bourse d'études « milieu de pratique ».

L'objectif du projet de Sophie est d'identifier les variables du programme d'intervention nommé « Analyse appliquée comportementale » (ABA) associées aux enfants ou à leur entourage dans le but d'expliquer les différences dans les réponses données par les enfants.

Pour ce faire, elle se propose d'examiner le profil de développement des enfants, leur entourage, de même que certains facteurs environnementaux tels que la fréquentation

ou non d'un Centre de la petite enfance (CPE), la nature et l'intensité d'un accompagnement en milieu de garde et l'implication des parents.

Les participants seraient des enfants âgés entre 3 et 5 ans, ayant un diagnostic officiel de TED, participant au programme ICI dans un CRDI du Québec depuis au moins 12 mois.

Lucie Leclair Arvisais, inscrite à la maîtrise en travail social, profil avec mémoire à l'Université du Québec en Outaouais.

.....

Son projet porte sur l'intégration des personnes âgées présentant une déficience intellectuelle (PADI) dans les

services pour personnes âgées. Dans ce projet de mémoire, Lucie a voulu mettre en évidence que la qualité de vie des PADI est tributaire de leur intégration sociale et du réseau de soutien dont elles disposent.



Il est permis de croire qu'en définissant davantage les différents profils d'enfants ayant un TED, leur orientation dans les services pourrait s'en trouver facilitée. L'intervention auprès des différents groupes serait d'autant plus efficace puisque l'on pourrait mieux l'adapter aux capacités de chacun.

Par ce projet, on veut mettre en évidence la nécessité de vérifier les possibilités d'intégration qui s'offrent aux PADI en Outaouais. La perspective de recherche privilégiée permettra d'envisager quelques-unes de ces possibilités dans le réseau public et dans le milieu associatif.

Il faut aussi reconnaître que dans le secteur de la santé et des services sociaux, quand il est question d'intégration, outre les personnes vulnérables elles-mêmes et leurs proches, les intervenants sont des acteurs clés. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir de la formation pour le personnel.

.....

Geneviève Nadon, inscrite à la maîtrise en sciences biomédicales à l'Université de Montréal, s'est vue remettre un chèque au montant de 4 000 \$. Son projet vise à dresser le profil alimentaire des enfants présentant un trouble envahissant du développement : un lien avec l'âge et le diagnostic.

L'objectif de cette recherche est de documenter de façon holistique les problèmes d'alimentation chez les enfants présentant un diagnostic d'autisme, un syndrome d'Asperger ou un trouble envahissant du développement non-spécifié dans le but d'améliorer le niveau de connaissances et, éventuellement, favoriser le développement de meilleurs services d'intervention ainsi qu'un soutien plus approprié à leur famille et à leurs proches.

Afin de mener cette recherche, 200 parents d'enfants ayant un diagnostic de TED, âgés de 3 à 12 ans, seront ciblés parmi la clientèle des services de réadaptation l'Émergence,

une constituante du Centre de réadaptation La Myriade ainsi que parmi la clientèle de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

À la suite de l'expérience de cette année, qui en est à sa troisième, le conseil d'administration du CNRIS a décidé d'augmenter le nombre de bourses offertes.

Programme de bourse de recherche postdoctorale

Dany Lussier-Desrochers, qui a terminé en 2006 un doctorat en psychologie de l'Éducation à l'Université du Québec à Montréal, est récipiendaire de la bourse postdoctorale du CNRIS et s'est vu remettre un chèque au montant de 35 000 \$ pour la réalisation de son projet.

Le projet postdoctoral concerne l'étude de la planification et de l'organisation de tâches domestiques dans un environnement utilisant la domotique.

L'étude se veut une première analyse de l'applicabilité de cette technologie dans un milieu où vivent des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le but est, entre autres, d'examiner comment ce type d'environnement permet à la personne d'exercer un maximum de choix et de contrôle.



L'appartement intelligent du Laboratoire DOMUS de l'Université de Sherbrooke sera utilisé afin d'accompagner les sujets dans la planification et l'initiation à un certain nombre de routines quotidiennes. La recherche vise également à analyser les effets de ce type d'appartement autonome et supervisé.

Les compétences acquises dans le cadre de l'expérimentation liée au projet de recherche postdoctorale permettront au candidat de participer activement à l'implantation et à la mise à l'essai de deux appartements intelligents dans la grande région Lavalloise (appartements sous la responsabilité du CRDI Normand-Laramée). Ces appartements seront implantés grâce à une demande de subvention soumise à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Prix de reconnaissance Maurice-Harvey

Cette année, le **Centre du Florès** est récipiendaire du **Prix de reconnaissance Maurice-Harvey**. Le projet novateur proposé par l'établissement est « Une mesure de la qualité de vie de chaque personne pour une planification plus personnalisée du soutien ».

Outre le fait qu'il est constitué de manière à fournir un état de situation personnalisé sur chacune des dimensions évaluées, il permet une appréciation de la situation sur chacune de ces mêmes dimensions, en considérant les impacts qu'elle a (la situation) sur la personne et sur son environnement.

Cette particularité du questionnaire établit une relation plutôt étroite avec le modèle PPH (Processus de production du handicap). Il permet, par surcroît, de fournir des indications précieuses quant aux aspects devant faire l'objet d'une intervention suite à l'évaluation. Il est, à cet égard, particulièrement novateur.

Le « questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir » apporte une contribution significative à la pratique spécialisée du réseau des services en DITED. Garder le cap sur la personne et son bien-être n'est pas toujours facile dans un contexte où l'acte professionnel devient de plus en plus spécifique.

Système de reconnaissance chez les établissements membres

Au fil des ans, le CNRIS s'est donné une structure de participation permettant à ses membres d'actualiser une planification stratégique axée sur le développement d'un partenariat entre le milieu de pratique et le milieu universitaire.

Le système de reconnaissance du CNRIS se veut un témoignage d'approbation ou d'estime pouvant, dans certains cas, prendre la forme d'un prix. La reconnaissance englobe une gamme de pratiques formelles et informelles en qui, collectivement, traduisent et renforcent les valeurs et la façon dont les gens participent au développement de la recherche et du développement dans leur milieu.



Afin de reconnaître la participation de nos membres et souligner leur apport, nous avons offert à chacun, une plaque murale et une épinglette. La plaque murale est permanente et seule l'identification de l'année changerait selon les années d'exercice.

Activité de financement

Ainsi, le 15 septembre 2005, se tenait la **9**^e **édition du tournoi de golf amical du CNRIS**. Cet événement a été rendu possible grâce à l'excellent travail du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le Centre de réadaptation de la Gaspésie.

Le tournoi s'est déroulé au Club de golf du Bic et a séduit les participants de par la beauté du site et toute l'organisation de cette journée. Cette activité a connu un grand succès dans beaucoup d'aspects et a permis de recueillir la somme de 28 000 \$.

Recherche commanditée

L'équipe de recherche, composée de Pauline Beaupré Ph. D, Carmen Dionne Ph. D, Hubert Gascon, Ph. D, Geneviève Pépin, Ph. D, Sarto Roy, Ph. D et Sylvie Tétreault, Ph. D a déposé son rapport de recherche qui rend compte de l'état des connaissances et des pratiques actuelles des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) en matière d'interventions auprès de cette population.

De façon plus précise, l'objectif principal de cette recherche consistait à développer les connaissances sur les effets de programmes d'intervention destinés aux enfants de la naissance à 7 ans présentant un retard global de développement. Deux volets ont été développés. Le premier se concentre sur l'analyse des écrits scientifiques portant sur les programmes d'intervention offerts aux enfants de 0 à 7 ans présentant un retard global de développement.

Le deuxième volet visait à faire un bilan des pratiques actuelles des CRDI destinées à ces enfants, grâce à des « focus groups » dans les établissements suivants : CRDI Bas St-Laurent, CRDI de Québec, CRDI Chaudière Appalaches, CSDI MCQ, CRDI Normand-Laramée, SRSOR, Regroupement CNDE-Dixville, Lisette Dupras.

Les informations recueillies sont les processus d'accès aux services, la prise en charge, l'évaluation de l'intervenant au suivi, l'évaluation, les rôles et fonctions de l'intervenant au suivi, les partenaires à l'interne et à l'externe, les approches, les stratégies d'intervention, le soutien aux parents et les contraintes et irritants.

Le rapport de recherche disponible sur le site web du CNRIS (www.cnris.org) porte sur « Les effets des programmes d'intervention pour les enfants de la naissance à 7 ans présentant un retard global de développement et recevant des services d'un centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) ».



Bilan financier

Exercice terminé le 31 mars 2006

| | Budget | Réalisations |
|--|--|---|
| Revenus | | |
| Cotisation des membres Contribution de la FQCRDI | 250 000 \$ | 240 941 \$ 32 500 |
| Tournoi de golf | 20 000 | 37 400 |
| | 270 000 | 310 841 \$ |
| Dépenses | | |
| Subventions Salaires et charges sociales Formation Honoraires professionnels Frais de gestion Frais de réunion et de déplacement | 180 000 35 000 1 500 10 000 | 172 150 31 062 10 801 3 278 2 000 13 896 |
| Papeterie et impression Frais de banque | 2 000 100 | 10 875 219 |
| | 228 600 | 244 281 |
| Excédent des revenus Actif net non affecté au début Actif net non affecté à la fin | 41 400 \$ | 66 560 216 345 282 914 \$ |

Pétrie, Raymond et associés, comptables agrées

